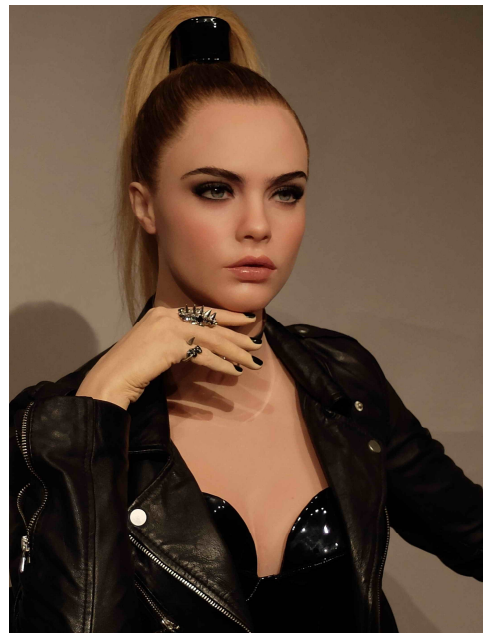




**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**  
**31 mars 2015**



# **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

## **31 mars 2015**

### **MUSÉE GRÉVIN SA**

I -	Attestation de la personne responsable du rapport financier semestriel	3
II -	Rapport semestriel d'activité	4
III -	Comptes semestriels condensés au 31 mars 2015	6
IV -	Rapport du Commissaire aux comptes	20

# **I – ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

## **1 – Responsable du rapport financier semestriel**

Madame Béatrice CRISTOFARI

Administrateur et Directrice générale de Musée Grévin SA (ci-après la « Société »)

## **2 – Attestation**

« J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes condensés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre parties liées. »

Fait à Paris, le 28 mai 2015

Béatrice CRISTOFARI

Administrateur et Directrice générale de Musée Grévin SA

## II - RAPPORT SEMESTRIEL AU 31 MARS 2015

### 1/ Description de l'activité au cours du semestre

#### a- Chiffre d'affaires et résultats de la Société

La fréquentation du 1<sup>er</sup> semestre 2014/2015 s'élève à 330 803 visiteurs contre 347 762 visiteurs sur la même période de l'exercice précédent, soit une baisse de 4,8%. Cette diminution en volume est légèrement compensée par une augmentation de 0,5 % de la dépense par visiteur (entrées et boutique) : au total, le chiffre d'affaires de la période ressort ainsi à 6 260 K€ en baisse de 3,2% par rapport à celui du premier semestre 2014 (6 470 K€).

Parallèlement, les charges d'exploitation (y compris les dotations aux provisions d'exploitation mais hors dotations aux amortissements) nettes des reprises de provisions d'exploitation ont augmenté sur le semestre de 5,5% (0,23 M€). Elles ressortent à 4,51 M€. Cette comparaison avec le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2013/2014 est affectée par les conséquences comptables des difficultés rencontrées avec CEGB (la société exploitante du Café Grévin) depuis plusieurs années :

- les créances dues au 31 mars 2015 par CEGB, la société exploitante du Café Grévin, ont été provisionnées en totalité à hauteur de 128 K€ (Cf. paragraphe 2/ Evénements significatifs du semestre).
- En revanche, le résultat au 31 mars 2014 avait bénéficié d'une reprise de provision pour dépréciation de créances CEGB de 147 K€ constituées au 30 septembre 2013.

Les charges d'exploitation retraitées des éléments CEGB ci-dessus ressortent ainsi au 31 mars 2015 à 4,38 M€ et sont en réalité en baisse de de 0,9% par rapport au 31 mars 2014 (4,42 M€).

Les dotations aux amortissements sont en hausse de 102 K€ sur le semestre en liaison avec le programme de réhabilitation de nombreux espaces du Musée Grévin depuis plus d'1 an.

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation à la clôture du premier semestre de l'exercice 2014/2015 s'établit, en baisse de 0,54 M€ (32,6 %), à 1 117 K€ (1 657 K€ au 31 mars 2014).

Retraité des éléments liés aux difficultés de CEGB, le résultat d'exploitation s'établit à 1 245 K€ au 31 mars 2015 contre 1 510 K€ au 31 mars 2014, soit une baisse limitée à 17,5%.

Le résultat financier du semestre clos au 31 mars 2015 reste stable par rapport à celui de l'exercice précédent à un niveau non significatif. Le résultat exceptionnel ressort à -24 K€ contre -1 K€ au 31 mars 2014.

Le taux d'IS apparent ressort à 29,4% au 31 mars 2015 contre 26,3% au 31 mars 2014. Le taux observé à cette date tenait principalement à la reprise d'une provision non imposable.

Au total, le résultat net s'établit à 772 K€ au 31 mars 2015 en baisse par rapport au 31 mars 2014 (1 222 K€).

Le résultat net par action au 31 mars 2015 s'établit donc à 1,53 euros.

## Distribution de dividendes

L'Assemblée générale ordinaire du 6 mars 2015 a décidé de procéder à une distribution de dividendes d'un montant de 2 451 K€.

Le dividende distribué pour chacune des 503 264 actions composant le capital social s'est établi à 4,87 €.

Le coupon a été détaché le 13 mars 2015.

## 2/ Evénements significatifs du semestre

La société CEGB exploitante du Café Grévin a connu au cours de ce semestre de nouvelles difficultés pour honorer ses obligations financières à l'égard du Musée Grévin :

- non-paiement des redevances relatives au chiffre d'affaires réalisé ainsi que des charges locatives ; les sommes correspondantes ont été provisionnées en totalité dans les comptes au 31 mars 2015.
- non-paiement de la 1<sup>ère</sup> échéance du plan de remboursement des sommes dues au titre de la période antérieure au 10 mai 2012, date d'ouverture de la période d'observation.

Face à cette situation, Musée Grévin a initié diverses procédures, lesquelles sont actuellement en cours, tendant (i) à faire constater en justice l'acquisition de la clause résolutoire du contrat conclu avec CEGB et (ii) la condamnation de SDW en qualité de caution à acquitter les sommes dues par CEGB.

Par ailleurs, par jugement en date du 30 avril 2015, CEGB a été mise en liquidation judiciaire et n'exploite plus le café Grévin depuis cette date.

Par ailleurs, Les personnages inédits suivants sont entrés au Musée Grévin au cours du semestre écoulé : Stromae, Line Renaud, Zlatan Ibrahimovic, Chantal Thomass, Inès de la Fressange, Coco Rocha et Cara Delevingne.

Parallèlement, la Société a entrepris depuis quelques mois la rénovation de certaines salles, dont la fameuse salle des colonnes et la Coupole. L'Univers de la Mode, dans la nouvelle salle des Colonnes, a été ainsi révélé au public en décembre dernier.

## 3/ Perspectives pour l'exercice 2014/2015

Les entrées de personnages réalisées et prévues sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2014/2015 sont celles du Pape François et du nageur Camille Lacourt. Les nouvelles salles, dédiées à la Musique et au Sport seront également présentées sur cette période.

### III – COMPTES SEMESTRIELS CONDENSÉS AU 31 MARS 2015

BILAN ACTIF				
Rubriques	Montant brut	Amortissements	31/03/2015	30/09/2014
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets,droits similaires	65 431	64 952	479	717
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 090 082	133 076	1 957 006	1 811 963
Avances,acomptes immob. Incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	11 289 469	7 229 139	4 060 330	3 708 604
Installations techniq., matériel, outillage	6 439 844	4 853 477	1 586 367	1 253 657
Autres immobilisations corporelles	2 668 833	2 337 865	330 967	271 510
Immobilisations en cours	510 778		510 778	1 282 483
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	313 265		313 265	314 510
<b>TOTAL II</b>	<b>23 377 701</b>	<b>14 618 509</b>	<b>8 759 192</b>	<b>8 643 445</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	121 714		121 714	119 848
Avances,acomptes versés/commandes	15 883		15 883	6 745
<b>CREANCES</b>				
Créances clients & cptes rattachés	843 778	341 197	502 581	379 221
Autres créances	758 458		758 458	935 219
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres)				
Disponibilités	654 179		654 179	2 473 870
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	288 111		288 111	206 069
<b>TOTAL III</b>	<b>2 682 124</b>	<b>341 197</b>	<b>2 340 927</b>	<b>4 120 973</b>
<b>TOTAL GENERAL (I à III)</b>	<b>26 059 825</b>	<b>14 959 705</b>	<b>11 100 119</b>	<b>12 764 417</b>

<b>BILAN PASSIF</b>		
<b>Rubriques</b>	<b>31/03/2015</b>	<b>30/09/2014</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel	4 603 326	4 603 326
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :		
Réserve légale	460 333	460 333
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. prov. cours		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.		
Report à nouveau	1 109 036	1 107 720
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	771 778	2 452 212
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>6 944 473</b>	<b>8 623 590</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	493 000	493 000
Provisions pour charges		
<b>TOTAL III</b>	<b>493 000</b>	<b>493 000</b>
<b>DETTES (4)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 401 295	1 434 646
Dettes fiscales et sociales	634 655	798 220
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	513 292	374 066
Autres dettes	77 262	100 722
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	1 036 142	940 173
<b>TOTAL IV</b>	<b>3 662 646</b>	<b>3 647 827</b>
Ecart de conversion passif	<b>V</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>11 100 119</b>	<b>12 764 417</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

Rubriques	31/03/2015	31/03/2014	30/09/2014
Ventes de marchandises	234 436	262 612	566 540
Production - biens vendue - services	6 025 622	6 207 528	12 658 615
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>6 260 058</b>	<b>6 470 140</b>	<b>13 225 156</b>
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	421 700	389 211	508 305
Autres produits	7 467	2 180	83 297
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>6 689 224</b>	<b>6 861 531</b>	<b>13 816 758</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	109 133	105 118	230 004
Variation de stock (marchandises)			
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)	625	267	1 243
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)	-1 866	22 197	87 059
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)	3 315 347	3 188 485	5 991 984
Impôts, taxes et versements assimilés	121 284	123 190	250 376
Salaires et traitements	856 807	835 726	1 514 356
Charges sociales (10)	379 674	365 928	733 882
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>			
Sur immobilisations :	638 329	536 570	1 092 104
Sur actif circulant : dotations aux provisions	127 912		
Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges (12)	25 087	26 682	62 926
<b>CHARGES D'EXPLOITATION II</b>	<b>5 572 332</b>	<b>5 204 163</b>	<b>9 963 933</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>1 116 892</b>	<b>1 657 369</b>	<b>3 852 824</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée III			
Perte supportée ou bénéfice transféré IV			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits financiers de participations (5)			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
Autres intérêts et produits assimilés (5)	1 567	2 574	5 387
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change	32	152	181
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>PRODUITS FINANCIERS V</b>	<b>1 598</b>	<b>2 726</b>	<b>5 568</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés (6)	277	385	1 126
Différences négatives de change	356	44	84
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>CHARGES FINANCIERES VI</b>	<b>633</b>	<b>429</b>	<b>1 210</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>966</b>	<b>2 297</b>	<b>4 358</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>	<b>1 117 858</b>	<b>1 659 666</b>	<b>3 857 182</b>



**COMPTE DE RESULTAT (suite)**

	31/03/2015	31/03/2014	30/09/2014
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		800	800
Reprises sur provisions et transferts de charges			
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b> VII	<b>0</b>	<b>800</b>	<b>800</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	24 018	1 388	14 396
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b> VIII	<b>24 018</b>	<b>1 388</b>	<b>14 396</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>-24 018</b>	<b>-588</b>	<b>-13 596</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX			290 575
Impôts sur les bénéfices X	322 061	436 901	1 100 799
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>6 690 823</b>	<b>6 865 058</b>	<b>13 823 126</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>5 919 044</b>	<b>5 642 881</b>	<b>11 370 914</b>
<b>5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>771 778</b>	<b>1 222 177</b>	<b>2 452 212</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	31 mars 2015 6 mois	30 septembre 2014 12 mois
en milliers d'euros		
<b>Résultat net</b>	<b>772</b>	<b>2 451</b>
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	638	962
Autres produits et charges calculés	146	-194
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 556	3 219
Coût de l'endettement net	0	1
Charge d'impôt	355	1 168
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	1 911	4 388
Variation nette des stocks, créances et dettes (hors immobilisations incorporelles / corporelles et impôt)	-339	299
Impôt versé	-298	-1 725
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE (1)</b>	<b>1 274</b>	<b>2 962</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS (2)</b>	<b>-631</b>	<b>-1 369</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX FINANCEMENTS (3)</b>	<b>-2 461</b>	<b>-2 340</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE TOTALE (4) = (1)+(2)+(3)</b>	<b>-1 818</b>	<b>-747</b>
<b>TRESORERIE D'OUVERTURE (5)</b>	<b>2 473</b>	<b>3 220</b>
<b>TRESORERIE DE CLOTURE (4)+(5)</b>	<b>655</b>	<b>2 473</b>

# **ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS CONDENSÉS**

## **Sommaire**

<b>I.</b>	<b>FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE</b>	<b>12</b>
<b>II.</b>	<b>RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</b>	<b>12</b>
<b>III.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>13</b>
<b>IV.</b>	<b>RÉMUNÉRATION DES ORGANES DIRIGEANTS</b>	<b>14</b>
<b>V.</b>	<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN</b>	<b>14</b>
<b>VI.</b>	<b>ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ ET AMORTISSEMENTS</b>	<b>15</b>
<b>VII.</b>	<b>ÉTAT DES PROVISIONS</b>	<b>17</b>
<b>VIII.</b>	<b>VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>18</b>
<b>IX.</b>	<b>VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>18</b>
<b>X.</b>	<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>18</b>
<b>XI.</b>	<b>ÉLÉMENTS CONCERNANTS LES ENTREPRISES LIÉES</b>	<b>19</b>

## I. FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE

Les états financiers au 31 mars 2015 présentent les comptes semestriels de la période du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 mars 2015 ainsi qu'un comparatif 2014 pour la période s'étalant du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 31 mars 2014.

Activité de la société Musée Grévin : le nombre de visiteurs pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 mars 2015 s'est élevé à 330 803 visiteurs contre 347 762 visiteurs pour le premier semestre de l'exercice précédent. Le résultat net s'établit à 772 K€ au 31 mars 2015 en baisse par rapport au 31 mars 2014 (1 222 K€).

La société CEGB exploitante du Café Grévin a connu au cours de ce semestre de nouvelles difficultés pour honorer ses obligations financières à l'égard du Musée Grévin :

- non-paiement des redevances relatives au chiffre d'affaires réalisé ainsi que des charges locatives ; les sommes correspondantes ont été provisionnées en totalité dans les comptes au 31 mars 2015.
- non-paiement de la 1<sup>ère</sup> échéance du plan de remboursement des sommes dues au titre de la période antérieure au 10 mai 2012, date d'ouverture de la période d'observation.

Face à cette situation, Musée Grévin a initié diverses procédures, lesquelles sont actuellement en cours, tendant (i) à faire constater en justice l'acquisition de la clause résolutoire du contrat conclu avec CEGB et (ii) la condamnation de SDW en qualité de caution à acquitter les sommes dues par CEGB.

Par ailleurs, par jugement en date du 30 avril 2015, CEGB a été mise en liquidation judiciaire et n'exploite plus le café Grévin depuis cette date.

Par ailleurs, Les personnages inédits suivants sont entrés au Musée Grévin au cours du semestre écoulé : Stromae, Line Renaud, Zlatan Ibrahimovic, Chantal Thomass, Inès de la Fressange, Coco Rocha et Cara Delevingne.

Parallèlement, la Société a entrepris depuis quelques mois la rénovation de certaines salles, dont la fameuse salle des colonnes et la Coupole. L'Univers de la Mode, dans la nouvelle salle des Colonnes, a été ainsi révélé au public en décembre dernier.

## II. RÉGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes sont établis conformément au Règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014, Règlement homologué par arrêté du 08 septembre 2014 et publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014. Le règlement n° 99-03 du CRC relatif au plan comptable général et les règlements modificatifs sont abrogés. Toute référence au règlement CRC n° 99-03 est remplacée par la référence au règlement ANC n° 2014-03."

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

Pour assurer la comparabilité des exercices, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Rapport Financier :

- le compte de résultat figurant aux pages 32 et 33 du Rapport Financier Annuel 2014 déposé auprès de l'AMF en date du 30/01/2015 sous le numéro 035790\_20150130 ;
- le tableau de variation des capitaux propres sur la période du 1/10/13 au 30/09/14 figurant à la page 39 du Rapport Financier Annuel 2014 déposé auprès de l'AMF en date du 30/01/2015 sous le numéro 035790\_20150130.

## **1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement au droit au bail des locaux situés au 8 boulevard Montmartre.

## **2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations ont été comptabilisées pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. L'actif immobilisé est constitué exclusivement par les investissements liés à l'exploitation.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

- Constructions	30 ans
- Constructions, installations, agencements	10 à 15 ans
- Installations techniques et matériels	5 à 10 ans
- Matériel de bureau, informatique	5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans

## **3 – PARTICIPATIONS ET COMPTES RATTACHÉS**

La Société ne détient pas de participation.

## **4 – STOCKS**

Les stocks sont valorisés à leur coût d'achat selon la méthode du coût moyen pondéré. Une dépréciation est calculée uniquement lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable en tenant compte des perspectives de vente.

## **5 - CRÉANCES**

Elles sont valorisées à leur valeur nominale et sont dépréciées uniquement lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

## **6 - PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

La Société commercialise de la billetterie en prévente.

Les billets prévendus, en cours de validité et non consommés sur le semestre ou l'exercice sont comptabilisés en Produits Constatés d'Avance.

### **III. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

#### **1- Identité de la société consolidante**

La Société est consolidée par intégration globale dans les comptes de la société Compagnie des Alpes SA (CDA) dont le siège social est à Boulogne-Billancourt.

#### **2- Intégration fiscale**

Elle est également intégrée fiscalement par la société CDA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003. La Société se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

#### **3- Litiges**

Le Comité d'entreprise de la Société et la fédération CGT du Commerce et des Services ont assigné en juillet 2009 la société Musée Grévin en référé devant le Tribunal de Grande Instance de Paris. Ils demandent qu'il soit procédé au versement de la somme de 309 K€ avec intérêts au taux légal au titre de la participation des exercices 2005/2006, 2006/2007 et 2007/2008, au motif que la société Musée Grévin avait atteint à l'époque le seuil de 50 salariés.

Par un jugement en date du 5 janvier 2010, le Tribunal a déclaré irrecevable l'action du Comité d'entreprise et a débouté la Fédération CGT du Commerce et des Services de ses demandes. Les demandeurs ont fait appel de cette décision et la Cour d'appel de Paris a déclaré fondée la demande d'expertise formée par la Fédération CGT. Un expert a été désigné le 20 janvier 2011. Il a rendu son rapport en janvier 2012. Par un arrêt du 23 mai 2013, la Cour d'appel a réformé le jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris et a fait droit dans son principe à la demande du syndicat CGT, tout en déclarant le Comité d'entreprise irrecevable en son action. En outre, la Cour a ré-ouvert les débats afin que les demandeurs donnent des précisions quant au calcul de leur demande qui ressort désormais à 493 k€. Le Musée Grévin s'est pourvu parallèlement en cassation contre l'arrêt du 23 mai 2013.

Par arrêt du 21 janvier 2015, la Cour de cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'appel de Paris qui avait donné gain de cause, sur le principe, aux demandeurs et renvoyé l'affaire devant la Cour d'appel de Paris constituée différemment. A ce jour, la Cour d'appel de renvoi n'a pas été saisie par les demandeurs. Par ailleurs, la Cour d'appel de Paris avait également à statuer concernant la question du montant sollicité par les demandeurs. Ce point de procédure est devenu sans objet puisque, à ce stade, les requérants ont perdu sur le principe même de la demande.

### **IV. RÉMUNÉRATION DES ORGANES DIRIGEANTS**

Aucune rémunération n'est versée par la Société aux dirigeants sociaux (en ce compris les administrateurs) au titre de leur mandat social au sein de Musée Grévin. Toutefois la rémunération de Madame Béatrice Cristofari au titre de ses fonctions salariées qui lui est versée par la Compagnie des Alpes est refacturée à la Société en vertu d'une convention de mise à disposition.

## **V. ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN**

### **1 – Engagements donnés**

Caution dans le cadre de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages ATOUT FRANCE pour un montant de 10 K€.

### **2 – Engagements en matière de retraite**

Les indemnités de départ en retraite ne sont pas provisionnées dans les comptes sociaux.

La méthode de calcul du groupe Compagnie des Alpes prenant en compte la moyenne d'âge des salariés, leur ancienneté, le turn-over, l'âge de départ à la retraite (62 ans) ainsi que les tables de mortalité aurait donné un engagement de retraite chargé d'un montant de 80 K€ au 31 mars 2015.

### **3 – Engagements reçus**

Néant.

## IMMOBILISATIONS

Clôture au : 31/03/2015

CADRE A - IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
		par réévaluation au cours de l'exercice	acquisitions, créations apports, virements
Frais établissement et de développpt	1 974 299		
Autres postes immob. incorporelles			
Terrains			
<b>TOTAL I</b>			
Constructions	2 824 110		
- sur sol propre	1 109 906		
- sur sol d'autrui	6 783 303		84 314
- install.générales			
Install.techn.,mat.,outillage indust.	5 897 048		301 926
- installations générales, agencmts, aménag.	1 878 365		
Autres immob. corporelles	20 811		
- matériel de transport	683 373		7 171
- matériel de bureau et informatique, mobilier			
- emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	1 282 483		378 704
Avances et acomptes			
<b>TOTAL III</b>	<b>20 479 399</b>		<b>772 115</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	314 510		
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL IV</b>	<b>314 510</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>22 768 208</b>		<b>772 115</b>

CADRE B - IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine immob. fin d'exercice
	par virement de poste à poste	par cession, mise HS, mise en équivalence		
Frais établissement et développpt Tot. I			0	
Autres postes immo.incorporelles Tot. II	181 214		2 155 513	
Terrains			0	
Constructions			2 824 110	
- sur sol propre			1 109 906	
- sur sol d'autrui	595 834	108 000	7 355 452	
- install.géné., agencmt				
Install.techn.,matériel,outillage indust.	261 733	20 863	6 439 844	
- install.géné., agencmt	67 887	19 092	1 927 160	
Autres immob. corporelles			20 811	
- mat.bureau, inf., mob.	43 741	13 423	720 863	
- emballages récupér.				
Immobilis. corporelles en cours	-1 150 410		510 778	
Avances et acomptes			0	
<b>TOTAL III</b>	<b>-181 214</b>	<b>161 378</b>	<b>20 908 923</b>	
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		1 245	313 265	
Prêts et autres immobilis. financières				
<b>TOTAL IV</b>		<b>1 245</b>	<b>313 265</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>0</b>	<b>162 623</b>	<b>23 377 701</b>	



## AMORTISSEMENTS

Clôture au : 31/03/2015

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Amortissements fin exercice
Frais établist, développement I				0
Autres immob.incorporelles II	161 619	36 409		198 028
Terrains				
- s/sol propre	1 233 255	50 561		1 283 816
Constructions				
- s/sol autrui	1 027 295	14 520		1 041 815
- inst.général.	4 748 166	253 165	97 822	4 903 508
Install.techn., mat.,outillage				
- inst.agencts	1 822 451	17 776	18 371	4 853 477
Aut. immob.				
- mat.transport	20 811		18 480	1 821 747
corporelles				
- mat.bureau	467 776	37 441	9 910	20 811
- embal.réc.div.				495 307
<b>TOTAL III</b>	<b>13 963 144</b>	<b>601 920</b>	<b>144 583</b>	<b>14 420 481</b>
<b>TOTAL (I à III)</b>	<b>14 124 763</b>	<b>638 329</b>	<b>144 583</b>	<b>14 618 509</b>

## PROVISIONS

Clôture au : 31/03/2015

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations	DIMINUTIONS Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Prov. gisements miniers, pétroliers Prov. pour investissement Prov. pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majoration except. 30% Implant. étrang. avant 01/01/92 Implant. étrang. après 01/01/92 Prov. pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prov. pour litiges Prov. pour garanties clients Prov. pertes marchés à terme Prov. pour amendes et pénalités Prov. pour pertes de change Prov. pensions, obligations simil. Prov. pour impôts Prov. pour renouvellement immo. Prov. pour gros entretien et rev. i. Prov. charges s/congés à payer Autres prov. risques et charges				
	493 000			493 000
<b>TOTAL II</b>	<b>493 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>493 000</b>
Prov. immobilisat. incorporelles Prov. immobilisat. corporelles Prov. titres mis en équivalence Prov. titres de participation Prov. autres immo. financières Prov. stocks et en cours Prov. comptes clients Autres prov. pour dépréciation				
	213 285	127 912		341 197
<b>TOTAL III</b>	<b>213 285</b>	<b>127 912</b>	<b>0</b>	<b>341 197</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>706 285</b>	<b>127 912</b>	<b>0</b>	<b>834 197</b>

## VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

en milliers d'euros	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	TOTAL 31/03/15 (6 mois)	TOTAL 31/03/14 (6 mois)	Variation en %
Entrées	5 489		5 489	5 734	-4,3%
Ventes boutique	233		233	261	-10,7%
Événementiel et autres	538		538	475	13,3%
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>6 260</b>	<b>0</b>	<b>6 260</b>	<b>6 470</b>	<b>-3,2%</b>

## RÉPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

en milliers d'euros	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	1 117 858	322 061	795 797
Résultat exceptionnel	-24 018	0	(24 018)
<b>RÉSULTAT COMPTABLE</b>	<b>1 093 839</b>	<b>322 061</b>	<b>771 778</b>

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres
<b>Capitaux propres au 30 septembre 2013</b>	<b>4 603</b>	<b>460</b>	<b>1 094</b>	<b>2 354</b>	<b>8 512</b>
Affectation du résultat 2012/2013			14	-2 354	-2 340
Résultat au 30 septembre 2014				2 452	2 452
<b>Capitaux propres au 30 septembre 2014</b>	<b>4 603</b>	<b>460</b>	<b>1 108</b>	<b>2 452</b>	<b>8 624</b>
Affectation du résultat 2013/2014			1	-2 452	-2 451
Résultat au 31 mars 2015				772	772
<b>Capitaux propres au 31 mars 2015</b>	<b>4 603</b>	<b>460</b>	<b>1 109</b>	<b>772</b>	<b>6 944</b>

L'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2014, approuvé par l'Assemblée générale du 06 mars 2015 a donné lieu au versement d'un dividende de 2 451 K€ mis en paiement en mars 2015.

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients et comptes rattachés	71 626		
C/C Compagnie des Alpes	316 768		
Produits constatés d'avance			
Dettes fournisseurs - factures à recevoir			
Disponibilités	326 120		
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 419		
Dettes fournisseurs - factures non parvenues	160 920		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42 360		

Aucune transaction significative avec les parties liées à des conditions autres que celles du marché n'est à mentionner au titre des Règlements 2010-02 et 2010-03 du 2 septembre 2010 de l'Autorité des Normes Comptables

## **IV – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**MUSÉE GRÉVIN**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE  
SEMESTRIELLE 2015**

(Période du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 mars 2015)

## Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels condensés de la société MUSÉE GRÉVIN, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 mars 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels condensés avec les règles et principes comptables français.

### II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels condensés.

*Fait à Courbevoie, le 28 mai 2015*

Le commissaire aux comptes \_\_\_\_\_

**MAZARS**

\_\_\_\_\_  
GUILLAUME POTEL